

Chapellenie Notre-Dame



La Fraternité Saint-Pierre au sein de la
paroisse Saint-Guillaume de Bourges

fsspbourges.fr

N° 84 – Novembre 2023

In omnibus respice finem

Chers amis,

Voici une page de Bossuet. La lire lentement, très lentement : « C'est une étrange faiblesse de l'esprit humain que jamais la mort ne lui soit présente, quoiqu'elle se mette en vue de tous côtés, et en mille formes diverses. On n'entend dans les funérailles que des paroles d'étonnement de ce que ce mortel est mort. Chacun rappelle en son souvenir depuis quel temps il lui a parlé, et de quoi le défunt l'a entretenu, et tout d'un coup il est mort. Voilà, dit-on, ce que c'est que l'homme! Et celui qui le dit, c'est un homme; et cet homme ne s'applique rien, oublieux de sa destinée; ou s'il passe dans son esprit quelque désir volage de s'y préparer, il dissipe bientôt ces noires idées; les mortels n'ont pas moins de soin d'ensevelir les pensées de la mort que d'enterrer les morts mêmes.»

« Comme elle serait utile cependant, remarque Bossuet, cette pensée de la mort; elle me mettrait dans la vérité de mon état : que suis-je? Est-ce que je mesure la caducité de mon existence?

Mais la mort ne me manifeste pas seulement la fragilité de la vie, elle m'en découvre aussi la beauté :

« Ô mort, dit encore Bossuet, nous te rendons grâce des lumières que tu répands sur notre ignorance; toi seule nous convaincs de notre bassesse; toi seule nous fait connaître notre dignité; si l'homme s'estime trop, tu sais déprimer son orgueil; si l'homme se méprise trop, tu sais relever son courage; et, pour réduire toutes ses pensées à une juste mesure, tu lui apprends ces deux vérités qui lui ouvrent les yeux pour se bien connaître : qu'il est infiniment misérable en tant qu'il passe, et infiniment estimable en tant qu'il aboutit à l'éternité. »

Chers amis, la liturgie nous invite à méditer sur notre propre mort pendant ce mois de novembre. Pour nous y aider, quelques moyens : la visite aux cimetières, quelque lecture pieuse (*Préparation à la mort* de saint Alphonse de Liguori ou *Un mois avec nos amis les âmes du purgatoire* dont quelques exemplaires sont en vente à la sacristie) ou encore les vidéos-formation « La vie après la mort » proposées par la Fraternité Saint Vincent Ferrier du 1er au 30 novembre.

Regardons la fin, nous atteindrons sûrement au but !

Abbé Kegelín

Indulgences pour les fidèles défunts

Une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, est accordée au fidèle qui :

- 1) entre le 1er et le 8 novembre, visite un cimetière et prie pour les défunts
- 2) le 2 novembre, visite pieusement une église et y récite le Pater et le Credo.

Rappels : L'indulgence est la remise (plénière ou partielle) devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés déjà effacés quant à la faute par la confession, que le fidèle, bien disposé et à certaines conditions déterminées, reçoit par l'intervention de l'Église. Il revient en effet à l'Église, en tant que ministre de la rédemption, de distribuer et d'appliquer avec autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints. Pour gagner une indulgence plénière (une seule par jour), en plus de l'état de grâce et d'exclure toute affection au péché, même véniel, il est requis d'accomplir l'œuvre indulgenciée et de remplir les trois conditions suivantes : confession sacramentelle (8 jours avant ou 8 jours après), communion eucharistique, prières aux intentions du Souverain Pontife (par exemple un Pater et un Ave).

La dévotion aux âmes du Purgatoire est une conséquence nécessaire de ces deux vérités de foi que sont le dogme de la communion des saints et le fait que les âmes, en Purgatoire, ne pouvant mériter pour elle, ne peuvent être soulagées, outre par les peines afflictives qu'elles y souffrent, que par les suffrages (autrement dit les bonnes œuvres) que nous pouvons leur appliquer. L'efficacité de ces suffrages - bien sûr en dépendance de l'infinie Sagesse de Dieu et des décrets de sa Justice - a été définie par l'Église. Prier pour les âmes du Purgatoire est donc pour nous **un devoir de piété**. La dévotion à ces saintes âmes a fait que certains fidèles en sont venus à demander leur intercession, comme le saint Curé d'Ars par exemple... Et souvent avec grand succès. L'Église n'a pas réprouvé cette pratique. Il n'en reste pas moins que ces saintes âmes de l'Église souffrante sont plutôt dans la nécessité d'être secourues - et c'est la volonté de Dieu - que dans la condition de nous porter secours.

Agenda et annonces

1^{er} novembre, fête de tous les saints (fête d'obligation) : Messe chantée à 10h30 (pas de messe à 9h). Conférences spirituelles puis vêpres à la maison diocésaine. Procession missionnaire des enfants déguisés dans la tenue de leur saint patron qui partira à 10h30 du parvis de l'église Saint-Bonnet et rejoindra la cathédrale en passant par le centre-ville historique de Bourges.

10H30 Messe chantée.

12H30 Pique-nique à la maison diocésaine.

14H00 « **Le génie de l'obéissance** » : pour les adolescents.

Adoration et confessions pendant ce temps à la chapelle de la Maison Diocésaine

15H00 « **Evangéliser ou mourir** » : pour tous.

16H00 Vêpres dans la chapelle de la Maison Diocésaine.

Prédications par l'**abbé Thibaud Perruchot**, missionnaire de la Miséricorde divine.



2 novembre, commémoration des fidèles défunts, messes lues à 7h (suivie d'un café) et 9h ; messe chantée à 18h30.

4 novembre :

*Que vivent nos enfants en ligne ?
Comment communiquer avec nos jeunes
sur les dangers du net ?
Quelle aide leur apporter ?*



Conférence à destination des adolescents et des parents
14H30 à la Maison diocésaine,

*Avec la participation de Jean MERCADIER et de Joseph Marie ROUVIERE, papas,
ingénieurs en informatique, collaborateur du site «ensortir.fr»*

25-26 novembre : récollection Père-Fils à Fontgombault organisée par les AFC de Bourges

MARCHES DE NOËL : ventes de charité au profit de l'école ND-de-l'Espérance samedi 25 novembre dans ses murs (238 avenue de saint-Amand à Trouy) et dimanche 26 novembre après la messe de 10h30 au profit de votre chapellenie.

14^E VEILLEE DE PRIERE INTERNATIONALE POUR LA VIE : Samedi 2 décembre de 20h30 à 22h30 à l'église. Temps d'adoration devant le Saint Sacrement animé par la lecture de méditations et des chants. L'Avent est « un instant propice pour

invoquer la protection divine sur chaque être humain appelé à l'existence ». (B. XVI)

9 (matin)-10 décembre (après-midi): récollection familiale d'Avent prêchée par l'abbé Hubert Bizard et trois séminaristes de la FSSP à la maison diocésaine.

Catéchisme & Formation

Groupe lycéens : le vendredi de 20h à 22h. Rdv le 10 novembre.

Groupe jeunes pros : une fois par mois, le mercredi de 20h à 23h. Rdv le 8 nov.

Conférences pour adultes : un lundi par mois, 20h30. Rdv le 6 novembre pour aborder la vertu de prudence. Toutes les dates de l'année sont consultables sur <https://fsspbourges.fr/calendrier-catechisme/>

Horaires

	Messes	Confessions
Dimanche	9h : messe lue 10h30 : Grand'messe, précédée du chapelet à 10h	de 10h à 10h30
Lundi	18h30	de 18h à 18h30
Mardi	9h	après la messe, sur demande
Mercredi	18h30	de 18h à 18h30
Jeudi	9h	après la messe, sur demande
Vendredi	18h30, précédée de l'adoration du St- Sacrement à 17h30	Pendant l'adoration
Samedi	9h, suivie du chapelet	après la messe, sur demande

Honoraires de messes : messe : 18 €* - neuvaine : 180 €* - trentain : 595 €*

*Par décision de la Conférence des Evêques de France au 1er janvier 2020



<https://don.fssp.fr>

**Pour soutenir l'apostolat de la Fraternité Sacerdotale Saint-
Pierre : libellez vos dons à FSSP - Bourges**

A donner en main propre aux prêtres ou à envoyer à la maison Sainte-
Solange

*Don déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% dans la limite de 20 %
du revenu imposable*

Calendrier liturgique

Me 1	Toussaint	J 16	Sainte Gertrude
J 2	Commém. de tous les Défunts	V 17	Saint Grégoire le Thaumaturge
V 3	de la Férie	S 18	Dédic des Basil Sts Pierre et Paul
S 4	Saint Charles Borromée	D 19	6e Dim. après l'Épiphanie
D 5	23e Dim. après la Pentecôte	L 20	Saint Félix de Valois
L 6	de la Férie	M 21	Présentation de la sainte Vierge
M 7	de la Férie	Me 22	Sainte Cécile
Me 8	de la Férie	J 23	Saint Clément 1er
J 9	Saint Ursin	V 24	Saint Jean de la Croix
V 10	Saint André Avellin	S 25	Sainte Catherine
S 11	Saint Martin	D 26	24e et dernier dim. ap. Pent.
D 12	5e Dim. après l'Épiphanie	L 27	de la Férie
L 13	Saint Didace	M 28	de la Férie
M 14	Saint Josaphat	Me 29	de la Férie
Me 15	Saint Albert le Grand	J 30	Saint André Apôtre

Chapelet : à Notre-Dame, chaque samedi après la messe de 9h et le dimanche à 10h avant la messe.

Confraternité Saint-Pierre : elle regroupe les fidèles catholiques désireux de soutenir par la prière la sanctification personnelle et le rayonnement apostolique des prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre. Renseignements et inscription : table de presse de l'église ou <http://www.confraternite.fr>

Contact

Abbé Jean-Antoine Kegelin, FSSP

07 77 92 86 32 / 09 87 77 61 13

jakegelin@yahoo.fr

Abbé Louis Le Morvan, FSSP

06 52 87 85 10

louislemorvan@gmail.com

Maison Sainte-Solange

5, rue Macdonald - 18000 Bourges

Chanoine Stéphane Quessard, curé de la paroisse St-Guillaume

02 48 24 07 93 (secrétariat)